

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Face à la Covid, prudence est mère de sûreté

Dans la période que nous traversons, avec une rentrée marquée par la reprise du virus de la Covid-19 qui inquiète autant qu'il pénalise notre quotidien, qu'attendent les Saint-Briciennes et Saint-Briciens de leurs élus municipaux ?

Nous, Ensemble pour Saint-Brice, pensons qu'ils attendent de la cohérence dans les propos et de la clarté dans les actes. Cela appelle un travail de fond, souvent invisible mais aussi sérieux que factuel. C'est toujours plus long et moins visible que l'agitation médiatique ou les cris d'orfraies. Et que personne ne voit d'attaques dans nos propos.

Comprendre une situation, l'analyser, l'anticiper par une liaison permanente avec la Préfecture comme avec l'Agence régionale de santé... tout en conservant une marge de manœuvre. Voici la méthode avec laquelle votre maire et votre équipe municipale ont appréhendé les dossiers sanitaires le mois dernier, face à un virus qui nous aura appris qu'aucune hypothèse n'est à exclure.

C'est ainsi que les décisions ont été prises, dont celle d'anticiper le port du masque dans toute la ville à compter du 1^{er} septembre. Tout en excluant les zones de périphérie (champs, forêts) car moins denses et permettant de laisser libre expression aux sportifs.

Par souci de clarté, Saint-Brice a donc fait partie des toutes premières villes à arbitrer pour le port du masque généralisé. Un choix sanitaire adapté aux besoins du moment. C'est-à-dire en pleine rentrée scolaire, avec le devoir de protéger nos enfants, nos enseignants et toutes les équipes scolaires. Un choix pratique, aussi, permettant d'éviter les interrogations inutiles pour savoir où et quand porter le masque.

Dans une telle situation, la prudence reste mère de sûreté. Nous devons protection à nos familles, à nos enfants, comme à l'ensemble des personnes dont nous devons nous souvenir qu'ils étaient au front pendant le confinement (corps médical, forces de l'ordre et de secours, commerçants, agents du service public, monde associatif, etc.).

Nous, majorité municipale, devons précaution à chacune et chacun de vous.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Nous vous souhaitons enfants et parents une excellente rentrée dans ce contexte si particulier que nous traversons.

Comme vous le savez, avec 150 voix d'avance la liste de Monsieur Leleux est aujourd'hui à la tête de la ville. Durant toute la campagne Monsieur Leleux et son équipe n'ont cessé de parler de co-construction, de travailler ensemble, d'échanger... nous constatons malheureusement que ces belles paroles ne sont que des paroles.

Le maire n'a pas consulté la minorité pour savoir s'il fallait maintenir les événements de septembre, il propose même de faire la fête des voisins avec un masque sur le nez. Il n'a pas consulté la minorité concernant l'obligation du port du masque dans la commune, eh oui comme vous nous avons eu la nouvelle à travers une vidéo du maire sur les réseaux sociaux. Il n'a pas écouté la minorité concernant le soutien au Liban, il n'a pas consulté la minorité concernant la mise en place du protocole sanitaire pour la rentrée scolaire... vous l'aurez compris il dit vouloir consulter et travailler avec nous mais il gère les affaires communales dans son bureau de maire sans nous parler. Cette majorité se dit ouverte au dialogue mais n'invite jamais à la discussion. Belle preuve d'ouverture !

Nous avons proposé au maire de trouver une alternative concernant le forum des associations, une organisation en extérieur, au parc de la mairie par exemple.

Dans le *Saint-Brice Mag*, le maire, en une de notre journal municipal, demande dans sa tribune politique aux minorités d'être dans une opposition constructive, nous le sommes Monsieur le Maire ! En revanche, votre rôle est d'écouter, de consulter (toutes les sensibilités) et de décider.

Avec cette équipe, c'est un peu nous jeter de la poudre (de perlimpinpin) aux yeux.

Nous tenons également à vous rassurer quant au fait que nous ne serons pas dans une opposition stérile et que nous défendrons bien évidemment les intérêts des Saint-Briciens. Nous n'avons qu'une seule volonté, c'est le bien-être et le bien vivre à Saint-Brice.

Prenez-bien soin de vous et de vos proches, nous restons évidemment à vos côtés.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

La rentrée scolaire suscite beaucoup d'inquiétude à Saint-Brice comme partout ailleurs sur le territoire national. Les fermetures de classes, d'écoles... sont légion en France. Les clusters et foyers d'épidémie en constante augmentation alimentent l'angoisse des citoyens. Le Préfet du Val-d'Oise a pris un arrêté imposant le port du masque de 6h à 22h à partir du 11/09 dans les communes de plus de 10 000 habitants. En même temps, le juge des référés au tribunal administratif de Cergy a ordonné au Préfet des Hauts-de-Seine de modifier son arrêté imposant le port du masque sur tout le département. Raison invoquée : atteinte à la liberté d'aller et venir et à la liberté personnelle. Cela annonce de longs débats sémantiques entre le monde médical et les défenseurs des libertés individuelles auxquelles, bien entendu, nous sommes tous très attachés. Mais l'urgence sanitaire est bien réelle et nous rappelle quotidiennement l'urgence à nous protéger et protéger les autres.

C'est ensemble et mobilisés que nous pourrions combattre efficacement le virus et endiguer l'épidémie.

Marc Guyot, Céline Salfati, Pierre Baudin
(Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET

